



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 6

Version : 1

Date : 14/12/2011

Remplace la fiche : 0/0/0

LAVE-GLACES - 20 VISIO PLUS

711040VP

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : LAVE-GLACES - 20 VISIO PLUS
Utilisations recommandées : Agent de nettoyage des vitres de véhicule automobile
FOURNISSEUR :
Nom : S.M.B.
Adresse : PAE du Pays du Mont Blanc
102, rue Georges Toussaint
BP 22
74190 PASSY
FRANCE
Téléphone : +33 (0) 4 50 47 53 45
Télécopie : +33 (0) 4 50 78 33 72
Courriel : ContactFDS@dehon.com
APPEL D'URGENCE : APPEL D'URGENCE (24h/24) : + 33 (0) 1 72 11 00 03
Centre anti-poison : INRS/ORFILA (France) : +33 (0) 1 45 42 59 59
Centre anti-poison (Pays-Bas) : +31 30 274 8888
Centre anti-poison (Espagne) : +34 91 562 04 20
Centre anti-poison (Belgique) : +32 70 245 245
Centre anti-poison (Royaume-Uni) : +44 870 600 6266

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS :
Effets néfastes sur la santé : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle
Dangers physiques et chimiques :
- Incendie ou explosion : Liquide inflammable
Classification du produit : Selon la réglementation européenne, ce produit est classé comme :
- INFLAMMABLE

3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PREPARATION :

Nature chimique : Produit à base de :
Eau , Ethanol & Tensio-actifs

Composants contribuant aux dangers :

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Ethanol	: 20 à 30 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	F; R11
Ethylène-glycol	: < 3 %	107-21-1	203-473-3	603-027-00-1	Xn; R22

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation : Amener le sujet au grand air
En cas de malaise :
Appeler un médecin

Contact avec la peau : Laver à l'eau savonneuse

Contact avec les yeux : Rinçage à l'eau immédiat et abondant (pendant 15 minutes au moins)

S.M.B.

PAE du Pays du Mont Blanc 102, rue Georges Toussaint 74190 PASSY France
BP 22



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Version : 1

Date : 14/12/2011

Remplace la fiche : 0/0/0

LAVE-GLACES - 20 VISIO PLUS

711040VP

4 PREMIERS SECOURS

(suite)

Ingestion :

En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste

Ne jamais tenter de faire vomir

Appeler immédiatement un médecin

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents d'extinction appropriés :

Dioxyde de carbone (CO2)

Poudres

Eau pulvérisée

Mousse anti-alcool

Risques spécifiques :

En présence d'air, peut former un mélange explosif

Vapeurs plus denses que l'air; peuvent se déplacer au niveau du sol. Possibilité d'ignition à distance

Protection des intervenants :

Protection complète du corps

Appareil de protection respiratoire isolant autonome

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Eviter le contact avec la peau et les yeux

Ne pas respirer les vapeurs

Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition

Ne pas fumer

Précautions pour la protection de l'environnement :

Endiguer et contenir l'épandage

Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières

Méthodes de nettoyage :

Pomper le produit dans un récipient de secours :

- convenablement étiqueté

Ramasser soigneusement le reliquat

Recueillir le produit à l'aide d'une matière absorbante

- Nettoyage/décontamination :

Laver la zone souillée à grande eau

- Elimination :

Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Mesures techniques :

Ventilation

Utiliser un outillage ne produisant pas d'étincelles

Précautions à prendre :

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Interdiction de fumer

STOCKAGE

Mesures techniques :

Le sol du dépôt doit être imperméable, incombustible et disposé de façon à constituer une cuvette, afin qu'en aucun cas, la totalité des liquides inflammables stockés ne puisse s'écouler à l'extérieur

Conditions de stockage :

Stocker :

- le récipient bien fermé

S.M.B.

PAE du Pays du Mont Blanc 102, rue Georges Toussaint 74190 PASSY France
BP 22



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Version : 1

Date : 14/12/2011

Remplace la fiche : 0/0/0

LAVE-GLACES - 20 VISIO PLUS

711040VP

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

(suite)

- dans un endroit bien ventilé
- à l'écart de toute source d'ignition

Matières incompatibles :

Oxydants puissants
Métaux alcalins
Matières organiques

Matériaux d'emballage :

- Recommandés : Matières plastiques

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle :

Ethanol : USA (ACGIH) : TLV - TWA (8h; mg/m³) : 1900
Ethanol : USA (ACGIH) : TLV - TWA (8h; ppm) : 1000
Ethanol : Royaume-Uni : WEL - TWA (8h; mg/m³) : 1920
Ethanol : Royaume-Uni : WEL - TWA (8h; ppm) : 1000
Ethanol : France : LEP - VME (8h; mg/m³) : 1900
Ethanol : France : LEP - VME (8h; ppm) : 1000
Ethanol : France : LEP - VLE (15min; mg/m³) : 9500
Ethanol : France : LEP - VLE (15min; ppm) : 5000
Ethanol : Allemagne : MAK - TWA (8h; mg/m³) : 960
Ethanol : Allemagne : MAK - TWA (8h; ppm) : 500
Ethanol : Allemagne : MAK - STEL (15min; mg/m³) : 1920
Ethanol : Allemagne : MAK - STEL (15min; ppm) : 1000
Ethylène-glycol : VLE - France [mg/m³] : 104
Ethylène-glycol : VLE - France [ppm] : 40
Ethylène-glycol : VME - France [mg/m³] : 52
Ethylène-glycol : VME - France [ppm] : 20

Protection individuelle :

- Protection respiratoire : En cas de libération de vapeurs :
Appareil de protection respiratoire autonome isolant
- Protection des mains : Gants de protection étanches
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique :

Liquide

Couleur :

Rose.

Odeur :

Alcool ; Fruité(e).

pH :

> 7

Températures caractéristiques :

-20 °C

Point de congélation :

Caractéristiques d'inflammabilité :

Point d'éclair :

+36°C

Limites d'explosivité dans l'air :

Limites d'explosivité inférieures :

2 % (volume) (estimé)

Limites d'explosivité supérieures :

19 % (volume) (estimé)

Masse volumique :

0.956 g/cm³ à 20°C

S.M.B.

PAE du Pays du Mont Blanc 102, rue Georges Toussaint 74190 PASSY France
BP 22



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 6

Version : 1

Date : 14/12/2011

Remplace la fiche : 0/0/0

LAVE-GLACES - 20 VISIO PLUS

711040VP

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

(suite)

Solubilité :

- dans l'eau : Totale

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi

Réactions dangereuses :

Conditions à éviter

Peut exploser :

- avec l'air, sous forme de vapeur/gaz

Peut se décomposer :

- sous l'action de la chaleur

Matières incompatibles

- métaux alcalins

- oxydes alcalins

- oxydants puissants

- aluminium

- composés nitrés

- matières organiques

Produits de décomposition dangereux

Péroxydes

Oxydes de carbone (CO, CO2)

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :

Symptômes aigus :

En cas d'ingestion :

Nausées

Vomissements

Vertiges

Ivresse

Sur les ingrédients

Ethylène-glycol

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 2000

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : > 2000

Ethanol

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 7060

Inhalation (rat) CL50 [ppm/4h] : 20000

Effets locaux :

Contact avec la peau :

Peut provoquer une irritation légère et passagère.

Contact avec les yeux :

Peut provoquer une irritation légère et passagère des muqueuses oculaires

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas de données disponibles :

Ne pas laisser le produit se répandre tel quel dans l'environnement

Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières

Effets sur les organismes aquatiques :

Sur les ingrédients

Ethylène-glycol

CL50 - 48 Heures - Daphnia magna [mg/l] : 100

CE50 - 72Heures - Algues [mg/l] : 100

S.M.B.

PAE du Pays du Mont Blanc 102, rue Georges Toussaint 74190 PASSY France
BP 22

LAVE-GLACES - 20 VISIO PLUS

711040VP

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**(suite)**

Ethanol

CL50 - Poisson [mg/l] : 100 (Leuciscus idus)

CE50 - 72Heures - Algues [mg/l] : < 7800

CL50 - 96 Heures - Poisson [mg/l] : 8140 (leuciscus idus)

CE0 - 48Heures - Daphnia magna [mg/l] : 24500

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**DECHETS DE PRODUIT :**

Destruction/Elimination : Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur

EMBALLAGES SOUILLES :

Décontamination/nettoyage : Nettoyage à l'eau additionnée d'un détergent

Destruction/élimination : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables

REMARQUE :

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**REGLEMENTATIONS****INTERNATIONALES :**

Numéro ONU

1987 - ALCOOLS, N.S.A. (Ethanol)

Rail/route (RID/ADR) :

Classe : 3

Code de classification : F1

Groupe d'emballage : III

N° d'identification du danger : 30

Code de restriction tunnels : (D/E)

Transport maritime (IMDG) :

Classe : 3

Groupe d'emballage : III

Fiche de sécurité (FS) : F-E, S-D

Transport aérien (OACI/IATA) :

Classe : 3

Groupe d'emballage : III

Avion Cargo:

Instruction d'emballage: 366

Quantité: 220 L

Avion Passagers:

Instruction d'emballage: 355

Quantité: 60 L

Dangers pour l'environnement

Non classé dangereux pour l'environnement aquatique.

Polluant marin : NON

Etiquette(s) de danger :

3



REMARQUE :

Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche

S.M.B.PAE du Pays du Mont Blanc 102, rue Georges Toussaint 74190 PASSY France
BP 22



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Version : 1

Date : 14/12/2011

Remplace la fiche : 0/0/0

LAVE-GLACES - 20 VISIO PLUS

711040VP

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

(suite)

Mais, compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Phrase(s) R : R10 : Inflammable

Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S7 : Conserver le récipient bien fermé.

S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

AUTRES REGLEMENTATIONS :

France : Maladies professionnelles (tableau(x) n° 84) : concerné

16 AUTRES INFORMATIONS

Informations complémentaires : Produit destiné uniquement à un usage industriel
Pour plus d'information sur l'utilisation de ce produit, se reporter à la notice technique ou contacter le service commercial de votre région
Cette fiche de données de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II du règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Texte des Phrases R du § 3 R11 : Facilement inflammable.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.

* Mise à jour : Les modifications sont signalées par un astérisque (*)

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document

S.M.B.

PAE du Pays du Mont Blanc 102, rue Georges Toussaint 74190 PASSY France
BP 22